

XIII^e ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

CITÉ DES CONGRES-NANTES | 11-12 JUIN 2020

Majeur(e), ma peur

“Que vais-je devenir?”,
“Sur qui et sur quoi
pourrai-je compter?”...

L'arrivée des 18 ans, ou
des 21 ans, est une
source d'angoisse pour
la plupart des mineurs
et jeunes majeurs
protégés.

C'est aussi une source
d'inquiétudes pour les
professionnels qui les
accompagnent : “ A-t-on
construit un parcours
adapté ?”, “Leur a-t-on
apporté les repères et
ressources suffisants
pour la suite ?”...

Que peut-on améliorer
dans les pratiques et
dans les dispositifs
Avant et Après la
majorité des jeunes
protégés, pour leur
donner toutes leurs
chances ?



ORGANISÉES PAR L'ACTION SOCIALE
EN COLLABORATION AVEC L'ODAS ET
LE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE



XXIII^e Assises nationales de la protection de l'enfance
11 et 12 juin 2020
Cité des Congrès de Nantes

Majeur.e, ma peur

“Que vais-je devenir ?”, “ Sur qui et sur quoi pourrai-je compter ?”... L'arrivée des 18 ans, ou des trois années suivantes quand l'accompagnement a été prolongé, est une source d'angoisse pour la plupart des mineurs et jeunes majeurs accompagnés dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance.

“Leur a-t-on apporté les repères et ressources suffisants en vue de leur avenir ?”, “Leur a-t-on proposé un projet de vie et un parcours adaptés ?”, “Qui va prendre le relais pour les aider dans leurs premiers pas d'adulte ?”... L'arrivée à la majorité des jeunes qu'ils accompagnent est aussi une source d'inquiétude pour les professionnels.

Car si le plus grand nombre de ces jeunes s'en sortent dans leur vie d'adulte, la sortie de ce dispositif entre 18 et 21 ans se traduit néanmoins par des obstacles à franchir et des défis à relever peu ordinaires pour des jeunes de cet âge. Une majorité d'entre eux y parviennent, mais dans des conditions souvent difficiles, tandis que d'autres encore trop nombreux s'enfoncent dans des situations de grande vulnérabilité et d'exclusion.

Que peut-on améliorer dans les pratiques, dans les dispositifs, dans les politiques, Avant et Après la majorité des jeunes protégés pour leur donner toutes leurs chances ? Quelles priorités revisiter dans la construction du projet de vie et du parcours des mineurs protégés (notamment en matière de construction de liens et d'affiliations, de vie sociale, de scolarité, de santé...) pour les préparer au mieux à l'avenir ? Quelles méthodes, ressources, collaborations pour y parvenir ? À leur majorité, quels outils, démarches, coopérations développer pour que le passage concret à la vie d'adulte soit mieux soutenu ?

C'est à ces questions que tâcheront de répondre ces Assises à partir de nombreux témoignages et expériences concrètes de sortants de l'ASE, de professionnels de terrain et de divers spécialistes de ces questions, ainsi qu'à travers l'interpellation des décideurs concernés.

Assises 2020 : ou comment la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance constitue l'étape ultime qui réinterroge tout le sens des pratiques et toute la finalité de la politique de PE.

Organisées par L'Action Sociale

en collaboration avec l'Odas et le Département de Loire-Atlantique

Et les institutions membres du Comité de pilotage :

l'Assemblée des départements de France (ADF), l'Association des conseillers techniques de service social de l'Éducation nationale (Actessen), l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), l'Association nationale des assistants de service social (Anas), l'Association nationale des cadres de l'action sociale des conseils généraux (Ancasd), l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des départements et des métropoles (Andass), le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), le Comité national de liaison des acteurs de la prévention spécialisée (CNLAPS), la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnape), la Croix-Rouge française, le Défenseur des Droits, l'Association Nationale d'Interventions Sociales en Commissariat et Gendarmerie (ANISCG), la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap), la Ligue de l'enseignement, le Ministère des solidarités et de la santé (DGCS), le Ministère de la Justice (DPJJ), le Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO), Nexem, l'ODAS, l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE), l'Organisation nationale des éducateurs spécialisés (Ones), les Associations Repairs !, SOS Villages d'Enfants, le Syndicat national des médecins de PMI (SNMPMI), l'Union nationale des associations familiales (Unaf), l'Union nationale des acteurs de parrainage de proximité (Unapp), l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).

Avec le soutien de : l'Agence des bonnes pratiques et initiatives locales (Apriles), l'Association A. Retis, l'École Nationale de la Magistrature (ENM), l'École de la Protection de l'Enfance, Praxislabs, Edile, le Reness.

12h00 – Ouverture des portes – Accueil café proposé par les jeunes accompagnés par la protection judiciaire de la jeunesse, visite des stands et expositions.

13h30 – Mots de bienvenue et présentation du programme.

Philippe Grosvalet, président du Conseil départemental de Loire-Atlantique, **Karine Senghor**, directrice de l'Action Sociale, **Didier Lesueur**, directeur général de l'Odas, co-organisateurs.

(Animation assurée par Karine Senghor et Léo Mathey, président-fondateur de Repairs !, chef de projet Jeunesse programme Teame).

SÉQUENCE 1 - Quelle peur ? Sur quoi se fonde-t-elle ?

Que recouvre cette peur partagée par une grande partie des jeunes accompagnés en protection de l'enfance à l'approche de l'âge de la majorité (et/ou à la fin du contrat jeune majeur) ? Qui sont les plus concernés par ces craintes, et qui sont ceux qui voient cet âge arriver avec soulagement ? Quelle est la réalité des sujets d'inquiétudes ? : que sait-on du devenir des jeunes accompagnés en protection de l'enfance à l'âge adulte, au sortir du dispositif et dans la durée ?, quels sont les principaux obstacles rencontrés à la sortie du dispositif et les exigences peu ordinaires pour des jeunes de cet âge qui s'imposent à eux ?

■ TÉMOIGNAGES de personnes ayant été accompagnées en protection de l'enfance :

>> 3 "sortants de l'ASE" aux profils et parcours différents (noms à venir)*. Nb : si possible aussi 1 ancien.e PJJ

Alissa (Repairs 44) ? Autre jeune Cf Diodio (Repairs 95) / Ancien de l'ASE de Paris évoqué par Mme Bonnin (en cours).

■ LE POINT DE VUE des acteurs de la protection de l'enfance : présentation synthétique des principaux résultats de l'enquête Odas-L'Action Sociale sur les enjeux autour des jeunes majeurs, réalisée à l'occasion des XIII^e Assises auprès du public très diversifié de l'événement (enquête réalisée annuellement depuis 4 ans sur le thème propre à chaque édition).

>> **Marie-Agnès Féret**, chargée d'étude "Protection de l'Enfance" à l'Odas.

■ ETAT DES LIEUX des connaissances sur le devenir des jeunes accompagnés en protection de l'enfance à partir des principales et plus récentes études et recherches sur le sujet :

>> **Agnès Gindt-Ducros**, directrice de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE).

Remarques : L'hypothèse de proposer une contribution spécifique sur : Qu'est-ce que l'autonomie aujourd'hui ? et en particulier pour les jeunes qui ne sont pas en PE... n'est pas compatible avec le timing de cet après-midi. Ce propos devra être tenu par nos contributeurs divers : l'ONPE en rappelant par exemple les chiffres ined / insee d'habitation dans la population globales chez les parents des 18-25 ans (63% en 2015...)... et dans les développements de certains contributeurs ci-dessous .

SÉQUENCE 2 - Comment mieux sécuriser la sortie du dispositif...dès l'entrée ?

En quoi, dès l'entrée en protection de l'enfance, la question de la stabilité et de la pérennité des liens d'attachement doit être travaillée prioritairement en vue notamment de sécuriser la sortie du dispositif ? Pourquoi et comment mieux accompagner le jeune dans sa scolarité, son projet professionnel ou son absence de projet, sa santé physique et mentale, sa vie sociale, l'accès à ses droits, pour lui donner toutes ses chances pour l'avenir ? Quelles nouvelles coopérations et évolutions de dispositifs promouvoir pour réduire, lors du passage à l'âge adulte, les risques de ruptures, de souffrances et de galères pour des jeunes déjà en situation de vulnérabilité, et faire qu'ainsi l'accompagnement jusque-là proposé conserve tout son sens ?

■ CONTRIBUTION INTRODUCTIVE : L'interdépendance, un essentiel pour l'autonomie

>> **Christophe André***, psychiatre et psychothérapeute, auteur de nombreux ouvrages dont "Ces liens qui nous font vivre, éloge de l'interdépendance, co-écrit avec Rebecca Shankland (Odile Jacob, 2020).
(ou : **Anne-Raynaud Postel***, psychiatre, fondatrice de l'institut de la parentalité)).

■ TABLE RONDE d'experts et d'ex-pairs

En quoi la sortie du dispositif de protection de l'enfance est un révélateur important des forces et faiblesses de l'accompagnement délivré au jeune durant son parcours ? Projet de vie, liens affectifs, scolarité, réseaux de sociabilité, santé, accès aux droits, insertion sociale et professionnelle des jeunes accompagnés...Sur quoi réfléchir et agir autrement avant la sortie ? Que proposer de plus et de mieux à la sortie ?

Avec (Arbitrages encore à faire) :

>> **Un.e représentant.e du Collectif Cause majeur !** (contribution demandée sur le diagnostic des évolutions souhaitables et possibles plus que sur la dimension plaidoyer).

>> **Philippe Fabry**, formateur en travail social, spécialiste des comparaisons internationales. (Contribution demandée sur la fin de prise en charge révélatrice des liens construits, et comparaisons internationales sur préparation à l'autonomie).

>> **Didier Lesueur***, directeur général de l'Odas. (Synthèse des recommandations des principaux travaux sur les réponses qui doivent être améliorées : rapport Dulin, Igas, missions parlementaires...).

>> **Yann Bouvier***, professeur de lycée, ayant connu un parcours en protection de l'enfance. (Contribution demandée sur accompagnement dans la scolarité et projet pro avec son double regard).

>> **Marie-Rose Moro***, psychiatre, présidente de l'Association Internationale d'EthnoPsychanalyse, directrice de la Maison de Solenn maison des adolescents de Paris (Contribution demandée sur les enjeux autour de la pédopsychiatrie, le suivi médical dans la durée, les parcours coordonnés pour les jeunes en situation de handicap ou difficultés multiples). ou **Priscille Gerardin*** (CHU Rouen).

>> **Laurence Begon-Bordreuil***, magistrate, coordinatrice de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM), formée à la théorie de l'attachement. (Contribution demandée autour de l'évolution des pratiques des juges dans la construction d'un projet de vie bien pensé, adapté et favorable à une sortie sereine du dispositif).

>> **Hélène Van Dijk***, fondatrice de Question de justice qui forme au conférences jeunes majeurs sur le modèle des conférences familiales. (Contribution demandée en guise d'amorce des travaux en ateliers : autour des actions innovantes d'accompagnement des JM qu'il est possible de développer sans nécessiter de moyens exceptionnels : conférences familiales et conférences Jeunes majeurs).

Vidéos courtes envisagées >> Education nationale et prise en compte stigmatisation des jeunes placés (MENJ ou Valérie Cabuil*, rectrice de la région académique Hauts-de-France, rectrice de Lille (a mis en place une formation pluri-professionnelle des personnels EN sur la PE. VIDEO : chef d'entreprise en Seine-Saint-Denis qui souhaite embaucher des jeunes majeurs (ex MNA) mais se heurte aux difficultés administratives...

Point de vigilance : sur les cas complexes /handicap le psychiatre invité doit être pertinent. Pour les pédo-psy : Mme Moro est celle qui eut couvrir le plus de sujets (ados, cas complexes, handicap, culture, ...) mais autres possibilités avec prismes moins larges rayon moins large : Nathalie Vabres, CHU de Nantes ? mais est-elle sur les ados et cas complexes? OU Guillaume Bronsard, chef de service de psychiatrie de l'enfant au CHU de Brest (spécialiste des adolescents, à l'origine d'une des premières MDA à Marseille) (OU dans un autre registre Daniel Rousseau, pédopsychiatre dans le département de Maine-et-Loire expérimentant le programme Pégase)...*

Nb : Non retenus car trop "mono-sujets" ou risqué sur temps imparti : sociologues jeunesse-autonomie : François de Singly, Olivier Galland, Elsa Ramos...Omar Zanna (empathie...) David Lebreton (dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse, travaux sur le corps etc..) Psy : Maurice Benssoussan, conseillé... mais très spécialisé autisme et un peu corpo - pas de trace de discours sur la PE).

■ LE "GRAND ORAL" D'ELUS DEPARTEMENTAUX sur leur politique Jeunes majeurs et l'actualité.

À l'heure où les Départements n'ont jamais été autant interpellés sur le "sort réservé" aux jeunes majeurs ; à l'heure où les stratégies nationales de protection de l'enfance et de lutte contre la pauvreté sont entrées dans leur phase opérationnelle de contractualisation avec les Départements, les Assises proposent un temps d'interpellation spécifique de ceux qui sont en première ligne et que l'on entend peu dans les enceintes interinstitutionnelles comme les Assises : les présidents de départements.

Questions formulées* et sélectionnées par le public à :

Philippe Grosvalet, président du conseil départemental de Loire-Atlantique (parmi les 30 départements de la CPPDE).

Et 3 autres présidents /présidentes de conseil départemental (en cours).

* En raison de l'impossibilité, au vu de nombre de participants en séance plénière, d'organiser des questions en direct, les questions souhaitant être posées seront recueillies auprès du public dans le cadre de l'enquête web ODAS-Assises (avril), puis regroupées par thèmes. Lors des Assises le public sera invité à voter en direct par SMS sur les questions à poser prioritairement aux élus présents.

>> 9h00-12h30

SÉQUENCE 3 >> ATELIERS

Quels antidotes à la peur ? Les apports innovants des acteurs de terrain

Les ateliers évoluent dans leur formule pour faciliter le partage d'expérience entre participants avec MOINS d'initiatives présentées mais PLUS de dialogue avec le public autour des expériences présentées par leurs initiateurs mais aussi autour d'autres expériences comparables ou complémentaires partagées dans la salle.

Pour permettre cet allègement du contenu de chaque atelier sans réduire l'éventail d'expériences de terrain traditionnellement proposé aux Assises, deux ateliers supplémentaires sont proposés cette année.

En tribune :

>> 1 animateur + 1 Grand Témoin (sortant de l'ASE ou parent) + les présentateurs d'expérience (2 pers max/expérience).

>> 3 initiatives concrètes (ou 2 initiatives et une étude ou une démarche/approche intéressante)

Détail des 8 ateliers en page 9 de ce document.

12h30-14h30 : Le Off des Assises

Temps du déjeuner avec distribution de lunch box. Point boissons / café et desserts autour des stands

>> Visite des stands/expositions/animations spécifiques.

>> 2 espaces Agora pour débats engagés et plaidoyers dont un Agora sur : l'impact des réseaux sociaux dans l'accompagnement éducatif.

>> Organisation de talk informels avec les intervenants.

>> Séance de signature de la BD "Comme on peut" en présence de Jhon Rachid*, comédien, vidéaste youtubeur, qui a grandi en foyer.

14h30-16h30

SÉQUENCE 4 >> LA ZONE... DES POSSIBLES

En ne montrant au grand public que les dysfonctionnements de la protection de l'enfance (au demeurant très graves et devant être condamnés), les médias entretiennent une image déformée de ce secteur et de ses acteurs, délétère à plus d'un titre : stigmatisation des mineurs concernés, doute de la société civile sur l'utilité de l'intervention de la puissance publique, démotivations des professionnels, déficit d'attractivité des métiers...

Dans le prolongement des Assises 2019, cette séquence entend contribuer au rééquilibrage des visions en donnant la parole à ceux qui ont connu un parcours en protection de l'enfance qui sans masquer les difficultés, sont attachés à expliquer en quoi cela a pu les aider.

Avant cela, la séquence entend montrer à partir de situations qui semblent particulièrement inextricables les étonnantes ressources que chacun conserve en lui malgré l'adversité et qui n'attendent souvent que l'attention de l'autre pour être activées.

■ PRÉLUDE THÉÂTRAL : "Un billet pour le paradis"

Pièce de théâtre pour lutter contre la radicalisation violente, interprétée par des jeunes en difficulté et leurs éducateurs*. Sur scène, de jeunes mineurs en difficulté, accompagnés par la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) dans les Bouches-du-Rhône et le Var, qui ont accepté de "jouer le jeu" pour sensibiliser les collégiens et lycéens aux dangers de la radicalisation violente, de la manipulation et de l'embrigadement, notamment via les réseaux sociaux.

■ TÉMOIGNAGE : "Rien n'est joué d'avance"

>> par **Patrick Bourdet***, gestalt thérapeute, ancien PDG d'Areva med.

Témoignage exceptionnel de **Patrick Bourdet**, Gestalt thérapeute, ancien PDG d'Areva med (filiale d'Areva spécialisée dans la lutte contre le cancer) qui a connu selon ses propres mots "l'indigence, la brutalité de parents malades, la désespérance sociale", puis après avoir commencé à travailler très jeune comme ouvrier a connu une trajectoire exceptionnelle à la fois sur le plan professionnel mais surtout sur le plan de la résilience. Il a écrit avec **Guillaume Debré** "Rien n'est joué d'avance" (Fayard, 2014).

■ TABLE RONDE - ASE : la zone des possibles

>> Diffusion du film "Ase - la Zone des possibles" réalisé à l'occasion des XIIIe Assises avec les témoignages de 10 personnes ayant été accompagnées dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (et PJJ si possible – personne à trouver).

En présence de Jhon Rachid*, parrain de la séquence, comédien, vidéaste youtubeur, qui a grandi en foyer.

Témoignages et débat :

>> 1 sortant de l'ASE ayant participé au film

>> **Marie-Laure Boltot***, éducatrice spécialisée au Conseil départemental de la Nièvre, ayant connu un parcours en protection de l'enfance (ou Jérôme Beaury (Pierre Duhamel) auteur du Bal des aimants).

>> **Claude Roméo**, co-auteur de "Je voulais une chance de vivre », récits de mineurs isolés,

>> accompagné d'1 ancien mineur non accompagné ayant témoigné dans le livre précité.

>> Conclusion : **Frédéric Lenoir***, sociologue, écrivain.

*Autres options de personnalités : **Olivier Rousteing**, styliste, directeur artistique de la Maison Balmain, dont la recherche des origines est l'objet du film "Wonder boy, Olivier Rousteing né sous X" de la réalisatrice Anissa Bonnefont ; **Frédéric Lenoir**, sociologue, écrivain et conférencier français, docteur de l'École des hautes études en sciences sociales. Auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, il écrit aussi pour le théâtre et la télévision.*

***Delphine Horvilleur**, Rabbin, intellectuelle, féministe engagée...*

16h30 : Spectacle de clôture proposé par des jeunes (chant ou danse).

16h45 / 17h00 : Fin des Assises

LES ATELIERS EN DETAIL (à finaliser en fonction des propositions encore à venir)

QUELS ANTIDOTES À LA PEUR DE DEVENIR MAJEUR EN PROTECTION DE L'ENFANCE ?

Les apports innovants des acteurs de terrain

Les ateliers comme les séances plénières travailleront sur les pratiques, initiatives, coopérations, dispositifs à mettre en œuvre tout au long du parcours des jeunes, c'est à dire à la sortie du dispositif mais aussi bien en amont, parfois dès l'entrée en prévention ou protection de l'enfance.

3 initiatives ou pratiques de terrain concrètes seront présentées. Dans certains cas l'un d'elles pourra être remplacée par la présentation d'une étude particulièrement éclairante pour les pratiques et susceptible d'enrichir les débats.

■ Atelier 1 - Ne pas se sentir abandonné, pouvoir compter sur des attaches solides

Présentation d'actions visant selon les cas à préserver, consolider ou construire pour le mineur accompagné des affiliations ou liens d'attachement solides et stables durant son parcours qui constitueront des repères, un soutien au moment du passage à la vie d'adulte.

Expériences (à préciser) :

>> **Expérience 1** : L'indispensable évolution des pratiques à partir de la théorie de l'attachement (Institut de la parentalité).

>> **Expérience 2** :

>> **Expérience 3** :

Possibilité ici de présenter en expérience 1 les constats des études récentes sur le devenir des jeunes en insistant sur la question de l'impact de l'existence ou non de liens d'attachement solides sur le vécu à la sortie du dispositif de protection de l'enfance (ex travaux des Uriopss PDL ou Hauts de France) .

■ Atelier 2 – Ne pas être isolé, pouvoir s'appuyer sur un réseau relationnel aidant

Présentation d'actions visant à faciliter au cours du parcours, notamment à l'adolescence les relations sociales, amicales, de parrainage, et d'actions de mobilisation et de soutien au moment de la majorité.

Expériences (à préciser) :

>> **Expérience 1** : **Association Acodège**, (Direction dispositifs diversifiés et SAF), en Côte-d'Or : exemples concrets de pratiques guidées par la conviction que l'interdépendance favorise l'autonomie et que la solidité des réseaux affectifs et la diversité des réseaux relationnels (activités culturelles, citoyennes, sportives...) sont essentiels pour aider l'enfant placé à bien grandir.

>> **Expérience 2** : **Parrainage** (entendu plutôt ici tôt dans le parcours et pas seulement à l'approche de la majorité) Cf Unapp ou CD 44 ?

>> **Expérience 3 : E Maku Ana** (Devenir adulte en Hawaïen) ou Conférence Jeune majeur. C'est un processus de groupe né sur l'île d'Hawaï dont la vocation, proche de la Conférence familiale, est d'aider un jeune jeune ayant des difficultés particulières lors du passage à la vie d'adulte à établir un plan d'action avec son entourage plus ou moins proche pour une transition réussie vers sa majorité.

■ Atelier 3 - Poursuivre un projet que j'ai choisi, me laisser le temps de le trouver

Présentation d'actions visant à faciliter la scolarité et les études des jeunes accompagnés, puis leur insertion professionnelle y compris en appréhendant les difficultés, les erreurs ou même les échecs comme des éléments banales d'un parcours scolaire ou d'études. Valorisation de pratiques visant également à mettre fin à l'injonction au projet.

>> **Expérience 1** : Prévention, coopération des acteurs : Le Café des pros à Orly à la rencontre des enseignants.

>> **Expérience 2 : Programme Pygmalion de SOS Villages d'Enfants.** Remettre la scolarité au coeur de l'intervention éducative pour favoriser la réussite scolaire des enfants accueillis en protection de l'enfance, telle est l'ambition du programme « Pygmalion ». Un pari reposant sur la création de synergies sur le long cours entre l'association, les équipes des villages d'enfants, l'école, l'enfant et ses parents.

>> **Expérience 3 : La formation de professionnels de l'EN** y compris le corps enseignant sur les problématiques de protection de l'enfance (Rectorat de Lille / Gabrielle Chouin / + un bénéficiaire de la formation).

■ Atelier 4 - Prendre soin de moi (santé physique, psychique, situations de handicap)

Présentation d'actions concernant le suivi de la santé physique et psychique des jeunes tout au long du parcours en PE et à la sortie, sans oublier les démarches relatives au bien-être, à la bobologie, et par ailleurs la mise en place de parcours coordonnés dans les situations de handicap.

>> **Expérience 1 : Expérience de suivi santé en amont de la sortie : CD 44 ? Nathalie Vabres...**

>> **Expérience 2 : Démarche de coopération renforcée dans le Var entre l'ARS et le Département** pour favoriser des parcours coordonnés et sans rupture. Cette coopération a commencé par un diagnostic partagé : une étude sur de la prise en charge médicale des enfants confiés à l'Ase. Présenter la démarche et/ou les principaux constats de l'étude pour lancer le débat.

>> **Expérience 3 : Une expérience autour de la Santé des jeunes majeurs ...** : >> Centre de planification /PMI accueil particulier JM en Meurthe-et-Moselle (Cf SNMPMI)

■ Atelier 5 - Faciliter et accompagner mon hébergement

Présentation d'actions, dispositifs et coopérations qui préparent à l'autonomie dans la vie quotidienne, facilitent l'accès à un chez soi, ou pour les jeunes les plus isolés et les plus vulnérables un toit avec accompagnement spécifique.

>> **Hébergement et préparation à l'autonomie : le service éducatif avec hébergement autonome de l'association Beauregard (Isère)** pour des jeunes suivis à l'Ase ou par la PJJ qui proposent des hébergements avec un accompagnement soutenu sur tous les aspects de la vie d'adulte.

>> **Etudiants** : Les coopérations possibles avec Le Crous : Cf dans le 94 par exemple ... (Cf Agnès Huleux)

>> **Coopérations en faveur des logements autonomes** : association Audasse : la coopération avec les bailleurs sociaux ou privés pour mettre à disposition des logements autonomes où les jeunes sont accueillis et accompagnés dans la réalisation de leurs projets.

Autres expériences intéressantes : EPDSAE (dispo global d'accompagnement à l'autonomie), Home des Flandes, Projet Quattro – association Le toit, OSLo (Projet personnalisé d'accompagnement social spécifique Jeune), Habitat défi jeunes (Urhaj), Ou "Un chez soi d'abord" (housing first, partenariat Dihal) .

■ **Atelier 6 – Accéder à mes droits, à la citoyenneté, au pouvoir d'agir**

Nb : en grand témoin : un jeune de l'Espace national de Consultation des Jeunes (ENCJ) de SOS Villages d'enfants.

Présentation d'actions d'accompagnement global d'accès à l'autonomie avec un focus sur l'accès aux droits, à la citoyenneté et tout ce qui favorise une bonne insertion dans la cité.

>> **Expérience 1 :**

Dispositif La Touline (Apprentis d'Auteuil) : dispositif d'accompagnement global : espace de dialogue et de rencontre favorisant l'ancrage humain des jeunes en les soutenant individuellement sur les différents champs d'accès à leur autonomie (santé, logement, formation, travail, vie affective...).

Ou

Jeunes les plus isolés : Un toit, un coach, un projet (ABEJ solidarité) : Coopération entre plusieurs acteurs (dont la mission locale) pour un accompagnement globale où les jeunes pourvus d'un coach participent dans leur semaine à une action minimum de chaque axe : bien-être, insertion sociale et ou professionnelle, utilité sociale.

>> **Expérience 2: Les Neet : l'accompagnement par le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde du Lot-et-Garonne** : comment en agissant sur divers leviers (apprentissage, chantiers éducatifs, traitement des addictions..., la prévention spécialisée peut ramener vers le droit commun des jeunes sortant de l'ASE en grande rupture.

>> **Expérience 3 : Pouvoir d'agir/ entraide** : Présentation des principaux constats de l'étude comparative France-Québec : Faire face aux difficultés de transition vers la vie d'adulte via une association d'entraide : Injep, sous la direction scientifique d'Isabelle Lacroix*.

■ **Atelier 7 - Passer de MNA (mineur non accompagné) à MBA (Majeur bien accompagné)**

Présentation d'actions concernant l'accompagnement des MNA et ex MNA dans les problématiques spécifiques en matière scolaire, administrative, culturelles, pour éviter les ruptures et leur donner toutes les chances de construire leur vie en France.

>> **Expérience 1** : Direction MNA des Côtes d'Armor : accompagnement dans la globalité y compris sur les aspects administratifs et diplomatiques.

>> **Expérience 2** : Plateforme Apprentis d'Auteuil : orientation, accompagnement, parrainage (Vannes – Anne Valla) ???

>> Expérience 3 : Expérience CD 44 ?

A DEBATTRE

■ Atelier 8 - Mieux connaître mon histoire et pouvoir la transmettre

La question de l'accès au dossier, du contenu des écrits,
Le respect de la culture et l'accompagnement à la parentalité.

Alternative pour ce 8e atelier : faire un atelier ad hoc sur autre thématique

Expériences encore à placer

> Eva goa : évaluation de l'autonomie

Tables rondes envisagées et malheureusement non retenues faute de place

Jour 1

■ PAS DE CÔTÉ : l'investissement social, une autre manière d'appréhender les coûts ?

Comment faire face à des besoins sociaux croissants dans un contexte économique particulièrement contraint ? La question n'a jamais été aussi aigüe. Depuis quelques années certains économistes proposent de nouvelles approches de la protection sociale et des politiques sociales comme la stratégie d'investissement social, qui insiste sur la nécessité de situer l'intervention sociale le plus en amont possible afin de minimiser les risques sociaux. Sans tomber dans une vision simplificatrice des contraintes financières des pouvoirs publics, quelles inspirations en tirer pour appréhender différemment les coûts des politiques de prévention et de protection de l'enfance et de la jeunesse ?

>> **Bruno Palier***, directeur de recherche du CNRS au Centre d'études européennes de Sciences Po, directeur du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques (LIEPP).

Remarques : Voir aussi les travaux de James Heckman et G Huebner (US) et disciples de ces éminents économistes. Esther duflo : irréaliste et par ailleurs inenvisageable sur un temps restreint .Autre alternative : OCDE ? Université de Varsovie ? Voir aussi du côté Etude IGAS autour des territoires zéro chômeurs (Non retenus : Alain Supiot (collège de France) – Cabinet Le Rameau, Benoît-Charles Heidsieck,).Question de fond: est-ce vraiment utile dans un programme déjà contraint ?

Jour 2

SÉQUENCE 4 >> L'ADOLESCENCE ET LES RISQUES D'EMPRISE

Si la première journée des assises et les ateliers vont s'articuler autour des liens et coopérations qui favorisent l'autonomie et le passage à l'âge adulte des jeunes accompagnés en protection de l'enfance, cette séquence sera axée sur certains liens, ou réseaux, à l'origine de phénomènes d'emprise, qui au contraire mettent en danger le jeune et son avenir d'adulte. Focus sur deux types d'emprise très distincts mais qui appellent la même vigilance de la société : l'emprise "sentimentale" pouvant exister dans le cadre d'une relation pédophile, et les différentes formes d'emprise identitaire dans le cadre des réseaux sociaux.

Table ronde Avec (Sous toute réserve) :

>> **Vanessa Springora***, auteure du livre "Le Consentement" (Grasset, 2020).

>> **Luc ou Jean-Pierre Dardenne***, cinéastes auteurs notamment du "Jeune Ahmed" (Cannes 2019).

>> **Samuel Comblez***, directeur des opérations de l'association E-enfance.

